

Adresse

Adresse de la boîte de
recouvrement

N° d'encaissement XXXXX

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du XXX. Toutefois, sachez je ne paie aucune facture provenant de maison d'encaissement sans connaître les détails des prestations facturées.

Dès lors, je vous prie de me faire parvenir la copie de la facture originale, rachetée par vos soins auprès du créancier initial, de me fournir un détail explicite des frais ajoutés par votre société et de décomposer expressément les frais concernant les art. 104 et 106 CO afin que je puisse me déterminer sur le règlement de cette facture.

Pour rappel, pour ce qui est de la prescription de créances, celle-ci est réglée par les art. 127 ss du Code des obligations. La plupart des créances se prescrivent par 10 ans, mais certaines, comme celles des médecins ou des fournisseurs de services, se prescrivent par 5 ans.

Dans ce cadre, il sied de souligner que si des prétentions sont réclamées sans fondement à un tiers, qui plus est à plusieurs reprises et avec menace de l'introduction de poursuites, cela peut constituer un cas de contrainte au sens de l'art. 181 du code pénal.

Dans un tel cas, il me serait possible de déposer plainte à l'encontre de la maison de recouvrement et du créancier de base, dès lors, merci de bien vouloir vérifier la validité de votre créance avant de me l'envoyer.

Par ailleurs, je me permets de mentionner que si le créancier initial a révoqué le contrat de mandat vous liant et que vous persévérer dans vos sollicitations à mon encontre, votre société est susceptible d'engager sa responsabilité sur le plan civil.

Dans l'attente des documents demandés, nous vous présentons, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature